

Février 2023



CHARTRE SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Préambule

La présente charte est le résultat d'une démarche qui reconnaît les avantages de favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) afin d'enrichir les organisations, notamment dans le secteur agroalimentaire. Dans le contexte où notre société de consommateurs et de consommatrices est de plus en plus diversifiée, les Éleveurs de porcs du Québec ont souhaité avoir une réflexion sur la diversité et l'inclusion au sein de l'organisation.

La main-d'œuvre est généralement diversifiée, notamment avec l'arrivée de plusieurs travailleuses et travailleurs étrangers dans le secteur de l'agriculture, mais également de femmes travaillant pour l'organisation. Cela dit, les Éleveurs de porcs du Québec constatent qu'il y a peu de diversité parmi les personnes étant impliquées, notamment sur le conseil d'administration et dans les syndicats régionaux.

Pourquoi une Charte EDI ?

01.

Afin d'enchâsser clairement dans un document la volonté des Éleveurs de porcs du Québec d'avoir une meilleure diversité et inclusion.

02.

Pour réaliser une réflexion en profondeur sur la mixité.

03.

Pour s'inscrire comme un leader du mouvement au sein du milieu de l'agriculture, et promouvoir la diversité et l'inclusion à ce niveau.

Engagement

Les Éleveurs de porcs du Québec se joignent à ceux et celles qui demandent la fin de la discrimination et des préjugés fondés sur le sexe, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, le handicap, la religion et l'ethnie. Les Éleveurs de porcs du Québec s'engagent à défendre la diversité, l'équité et l'inclusion au sein du secteur porcin, afin de créer un environnement positif et inclusif qui mise sur l'acceptation des différences et valorise celles-ci dans l'organisation.

Principes

L'adhésion à la charte et à ses principes est volontaire. En choisissant d'adhérer à la charte, les éleveurs et les éleveuses s'engagent à intégrer les principes qui suivent, dans l'ensemble de leurs pratiques et dans leur culture organisationnelle, pour tendre vers l'équité et accroître la diversité et l'inclusion. Par leur adhésion à la charte, les éleveurs et les éleveuses s'engagent à consulter régulièrement et de façon constructive les membres de leur communauté.

01. Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après Éleveurs) constatent actuellement qu'au sein du milieu agricole, la masculinité est parfois surreprésentée et que le milieu bénéficierait d'une plus grande diversité.

02. Les Éleveurs reconnaissent que des pratiques équitables, inclusives et exemptes de préjugés sont des facteurs de productivité et de prospérité des entreprises.

03. Pour favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion au sein des Éleveurs, il faut des actions concrètes, mesurables et durables qui permettront de contrer les obstacles systémiques, les préjugés explicites ou inconscients et les iniquités. On doit, entre autres, s'attaquer aux obstacles auxquels se heurtent notamment les femmes, les personnes en situation de handicap, les membres de minorités visibles ou de groupes racisés et les membres de la communauté LGBTQ2+.

04. Cette démarche n'est pas limitée dans le temps et qu'elle est plutôt le point d'un départ d'une conversation au sujet de la diversité dans le milieu de l'agriculture, et qu'elle est un effort en constante évolution.

05. Des données qualitatives et quantitatives seront nécessaires pour mesurer les difficultés et les progrès réalisés, et pour assurer que le changement de culture au sein de l'organisation se fasse sur le long terme.

06. Nous reconnaissons la nécessité que l'organisation se sensibilise et s'éduque pour ensuite être en mesure d'accompagner ses membres au sujet de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, en plus de leur offrir des outils et de la formation.

07. La promotion des principes d'équité, de diversité et d'inclusion est une responsabilité partagée qui requiert des ressources et un leadership fort à tous les échelons. La présidence et la direction générale démontrent leur engagement en déclarant publiquement l'adhésion à la charte, en s'assurant que les ressources nécessaires soient disponibles, et que les changements soient intégrés à la structure de gouvernance.

08. La collaboration entre les Éleveurs et ses membres, la transparence et la communication des difficultés et des réussites ainsi que des pratiques prometteuses sont essentielles à l'atteinte des objectifs de cette charte.

Actions en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

Il y a plusieurs manières de s'engager dans un processus de changement. Les actions suivantes forment les assises sur lesquelles les Éleveurs souhaitent bâtir une culture organisationnelle plus équitable, diversifiée et inclusive :

- > Un plan d'action a été mis en place pour favoriser une meilleure participation des femmes aux instances des Éleveurs;
- > Un guide de rédaction épique a été rédigé et partagé à tous les niveaux de l'organisation pour assurer une meilleure représentation au sein des communications officielles et non officielles;
- > Les Éleveurs s'engagent à écouter et à apprendre sur le sujet, mais également à désapprouver et éliminer les préjugés, les comportements et les actions discriminatoires au sein de l'organisation, afin qu'elle soit plus représentative et inclusive;
- > Les Éleveurs s'engagent à sensibiliser leurs membres sur le racisme et les préjugés, et à promouvoir la diversité et l'inclusion;
- > Les Éleveurs s'engagent à collaborer avec d'autres organisations agroalimentaires, comme l'UPA et la Fédération des agricultrices du Québec.

Ressources

Différentes ressources sont disponibles pour accompagner les éleveurs et les éleveuses dans le processus.

- La Fédération des agricultrices du Québec - <https://agricultrices.com/>
- Université Laval : concepts clés en EDI - <https://www.ulaval.ca/equite-diversite-inclusion/concepts-cles-en-edi>

Conseil du statut de la femme :

- Les femmes en agriculture, Cultiver les possibles (2019) - https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Avis_femmes_agriculture_20191121.pdf
- La relève agricole au Québec, remuer ciel et terre (2018) - https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/por_releve_agricole_feminine.pdf